



Número de Révision: 006.0

Date de sortie: 08/22/2025

1. IDENTIFICATION

| | | | |
|---|---|----------------------|--------|
| Désignation de l'article: | LOCTITE SI 5109 RD known as LOCTITE® Tile Bond Red High Te | Numéro IDH: | 229904 |
| Type de produit/utilisation recommandée: | Silicone | numéro d'item | 19163 |
| Restriction d'utilisation: | Non identifié | Région: | Canada |
| Raison sociale: | Votre contact: | | |
| Henkel Canada Corporation | Téléphone: +1 (905) 814-6511 | | |
| Meadowpine Boulevard 2515 | NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: | | |
| Mississauga, Ontario L5N 6C3 | MÉDECIN : Centre Anti-Poison | | |
| | 1-877-671-4608 (appel à frais virés) | | |
| | ou 1-303-592-1711 | | |
| | TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 | | |
| | 1-703-527-3887(appel à frais virés) | | |
| | NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: | | |
| | MÉDECIN : Centre Anti-Poison | | |
| | 1-877-671-4608 (appel à frais virés) | | |
| | ou 1-303-592-1711 | | |
| | TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 | | |
| | 1-703-527-3887(appel à frais virés) | | |
| | Internet: www.henkelna.com | | |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER:
H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
H318 - PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX.

| CLASSE DE RISQUE | CATEGORIE DE RISQUE |
|--------------------------|---------------------|
| IRRITATION CUTANEE | 2 |
| LESIONS OCULAIRES GRAVES | 1 |

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

| | |
|----------------------|--|
| Prévention: | P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. |
| Intervention: | P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| Stockage: | Non prescrit |

Numéro IDH: 229904

Nom du produit: LOCTITE SI 5109 RD known as LOCTITE® Tile Bond Red High Te

Élimination: Non prescrit

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Substances dangereuses | Numéro CAS | Poids %* |
|------------------------|------------|----------|
| Méthyltriacétoxysilane | 4253-34-3 | 1 - 5 |
| triacétoxyéthylsilane | 17689-77-9 | 1 - 5 |

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

| | |
|--|--|
| Inhalation: | Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin. |
| Contact avec la peau: | Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. |
| Contact avec les yeux: | Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| Ingestion: | Ne pas faire vomir. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): | Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques. |
| Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: | Traiter de façon symptomatique. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|--|
| Moyen d'extinction approprié: | Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone. |
| Agents extincteurs inappropriés: | Non disponible |
| Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: | Éviter l'inhalation de vapeurs et de gaz. Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. |
| Feu inhabituel ou risques d'explosion: | Néant |

Produit ou gaz issus de la combustion: Brume de silice. De formol Emanations et fumées âcres. Vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Le produit déversé va se solidifier. Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants. Racler autant de matériau que possible. Placer les déchets dans un endroit bien aéré et les laisser durcir jusqu'à l'obtention de caoutchouc. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Ne pas toucher les lentilles cornéennes tant que le scellant n'est pas complètement éliminé des mains. Les résidus peuvent se transférer sur les lentilles et causer une irritation oculaire. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention.

Stockage: Maintenir le récipient fermé. Conserver au sec à une température inférieure à 90° F.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

| Substances dangereuses | ACGIH TLV | OSHA PEL | AIHA WEEL | Autre |
|--|--|--|-----------|-------|
| Silane, dichlorodimethyl-, reaction products with silica | 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables | 0.8 mg/m3 TWA 20 MPPCF TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. | Rien | Rien |
| Trioxyde de difer | 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. | 10 mg/m3 PEL Fumée. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. | Rien | Rien |

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

| | |
|---|--|
| Etat physique: | Pâte |
| Couleur: | Rouge |
| Odeur: | Acide acétique |
| Seuil de détection d'odeur: | Non disponible |
| Valeur pH: | Non disponible |
| Pression de vapeur: | Non disponible |
| Point / zone d'ébullition: | Non disponible |
| Point/domaine de fusion: | Non disponible |
| Densité/Densité relative:: | 1.01 à 20 °C (68°F) |
| Densité de vapeur relative: | Hlus lourd que l'air. |
| Point d'éclair: | > 93 °C (> 199.4 °F) |
| Inflammable/Limites inférieures d'explosion: | 4 % (acide acétique) |
| Inflammable/Limites supérieures d'explosion: | 19.9 % (acide acétique) |
| Température d'auto-inflammation: | Non disponible |
| Inflammabilité: | Non applicable |
| Taux d'évaporation: | Non disponible |
| Solubilité: | Non soluble. Polymérise au contact de l'eau. Eau |
| Coefficient de partage (value logarithmique):: | Non disponible |
| Teneur VOC: | 2.74 %; 27.86 g/l |
| Viscosité dynamique: | Non disponible |
| Viscosité cinématique: | Non disponible |
| Caractéristiques de la particule: | Non disponible |
| Température de décomposition: | Non disponible |

10. STABILITE ET REACTIVITE

| | |
|---|--|
| Stabilité: | Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation. |
| Réactions dangereuses: | Néant dans des conditions normales de traitement. |
| Produits de décomposition dangereux: | L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité. De formol Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. |
| Produits incompatibles: | Acides. Bases. Comburants. Eau |
| Réactivité: | Non disponible |
| Conditions à éviter: | Exposition à l'humidité. Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 150°C (302°F). |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

| | |
|-------------------------------|---|
| Inhalation: | Peut irriter les voies respiratoires. |
| Contact avec la peau: | Entraîne une irritation de la peau. |
| Contact avec les yeux: | Provoque des lésions oculaires graves. |
| Ingestion: | Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. |

| Substances dangereuses | LC50s et LD50s |
|------------------------|----------------|
| Méthyltriacétoxysilane | Rien |
| triacétoxyéthylsilane | Rien |

| Substances dangereuses | Effets immédiats sur la santé | Effets retardés sur la santé | Effets chroniques sur la santé |
|------------------------|-------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Méthyltriacétoxysilane | Irritant | Allergène | |
| triacétoxyéthylsilane | | | |

| Substances dangereuses | NTP cancérigène | IARC cancérigène | OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé) |
|------------------------|-----------------|------------------|--|
| Méthyltriacétoxysilane | Non | Non | Non |
| triacétoxyéthylsilane | Non | Non | Non |

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Le caoutchouc guéri peut être incinéré ou landfilled après EPA et les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Nom d'embarquement correct: | Non réglementé |
| Division: | Rien |
| Numéro d'identification: | Rien |
| Groupe d'emballage: | Rien |

Transport aérien (ICAO/IATA)

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Nom d'embarquement correct: | Non réglementé |
| Division: | Rien |
| Numéro d'identification: | Rien |
| Groupe d'emballage: | Rien |

Transport maritime (IMO/IMDG)

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Nom d'embarquement correct: | Non réglementé |
| Division: | Rien |
| Numéro d'identification: | Rien |
| Groupe d'emballage: | Rien |

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 2, 3, 8, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 08/22/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.